

# Enfin gain de cause !

Le SNES avait dès l'origine dénoncé un programme d'histoire-géographie de Première pléthorique et inaccessible pour beaucoup d'élèves. Les enseignants qui l'ont mis en œuvre l'an dernier l'ont confirmé et demandaient que des mesures d'urgence soient prises, en attendant une révision partielle de ces programmes.

Les organisations syndicales qui siègent au CSE ont été reçues en audience au ministère le mercredi 19 septembre.

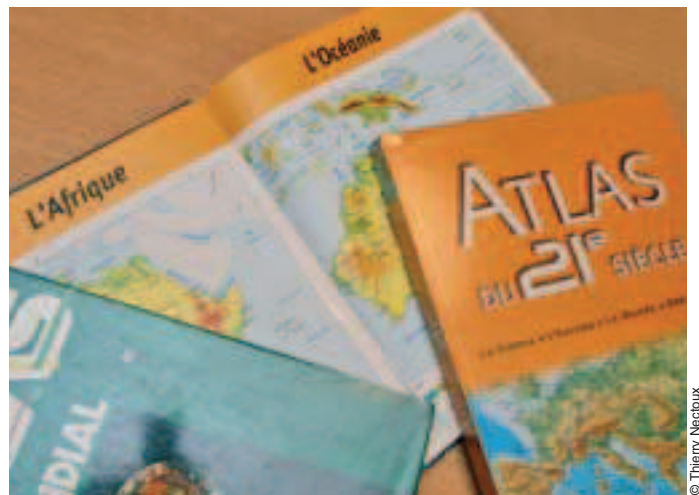
Alors que, depuis des mois, le SNES interpelle la DGESCO et l'inspection générale pour obtenir ces allègements et qu'il se heurtait à une fin de non-recevoir, il vient d'avoir gain de cause : le ministère a confirmé travailler à des allègements de programme en Première, à une modification transitoire pour la session de juin 2013 des épreuves anticipées, ainsi qu'au rétablissement en Terminale S. On peut regretter une annonce bien tardive...

Les allègements seraient débattus au CSE d'octobre 2012 et mis en place dès cette année.

Le rétablissement de l'histoire-géographie en Terminale S ne se fera qu'à la rentrée 2014.

## Allègements en Première dès cette année

Le ministère assume donc la sortie de l'histoire-géographie du tronc commun de Première, qui était un des piliers de la réforme Chatel. La mesure nécessite de repenser un nouveau programme pour la série S en Première à la rentrée prochaine, puis en Terminale l'année suivante (le bac histoire-géographie reviendra donc en fin de Terminale S en 2015). Le groupe d'experts devrait les présenter au CSE de décembre. Nous serons particulièrement vigilants sur la façon dont les collègues seront consultés et sur les progrès dans le dialogue social



© Thierry Nectoux

que l'on nous a promis. Nous continuerons d'œuvrer pour que l'ensemble des programmes, séries ES et L incluses, soit remis à plat.

## Refonte des programmes en série S dès l'an prochain

Par ailleurs, le rétablissement nécessite une modification des structures et des équilibres disciplinaires. La question du nombre d'heures d'histoire-géographie en Première et Terminale renvoie à des arbitrages délicats avec les autres disciplines. Le retour à la situation antérieure semble difficile avec le maintien de l'accompagnement personnalisé en Terminale, alors que la réforme a amputé les horaires des maths et des sciences.

Si le SNES se félicite de cette mesure, il rappelle qu'elle ne doit pas masquer la nécessité d'une remise à plat générale de la réforme des voies générale et technologique. D'autre part, en SES, le combat des collègues continue pour obtenir dans l'urgence une révision partielle d'un programme de Terminale impossible. ■ Alice Cardoso

## ÉPREUVES DE LANGUES VIVANTES AU BACCALAURÉAT

# Passons immédiatement à l'offensive

La réforme du lycée a entraîné de profonds bouleversements dans la forme et le contenu des épreuves du baccalauréat, particulièrement en langues vivantes étrangères et régionales.

Si nous saluons l'introduction d'épreuves orales dans toutes les séries, la nature de celles-ci est inacceptable. Désormais, en ES, S, STI2D, STD2A, STG, ST2S et STL, les élèves sont évalués en compréhension et expression orales par leur propre enseignant pendant l'année. Dans le même temps, l'horaire de cours reste inchangé, 2 heures hebdomadaires.

## Une organisation dangereuse

On voit donc toutes les conséquences d'une telle organisation :

- menace sur l'égalité de tous les élèves devant l'examen avec risque de multiplication de recours ;
- menace sur le diplôme qui perd son caractère unique et national ;
- surcharge de travail pour les professeurs ;
- désorganisation des cours dans les établissements lors de ces épreuves internes.

Mais la liste des problèmes posés par cette nouvelle version du bac ne s'arrête pas là. Pour la série L, seule à conserver des épreuves terminales, il n'y a paradoxalement pas d'évaluation de la compréhension orale. Le coefficient de la nouvelle épreuve de littérature en langue étrangère est seulement 1 et le regroupement des épreuves orales obligatoires et optionnelles est problématique à bien des égards.

Enfin, l'évaluation de ces nouvelles épreuves orales se fait grâce à des grilles limitant l'échelle de notation (certaines notes ne pouvant être attribuées).

L'exaspération grandit chez les collègues de langue face aux horaires insuffisants, aux stages hors temps scolaire, à la culture de l'évaluation permanente, aux groupes de compétences, aux certifications, à la réforme inacceptable du diplôme du bac.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des collègues à signer la pétition, mise en place avec l'APLV, pour des épreuves du baccalauréat terminales et nationales, et à utiliser les outils proposés en ligne sur le site, afin de mobiliser la profession et informer parents et lycéens : [www.snes.edu/Action-contre-les-modalites-du-Bac.html](http://www.snes.edu/Action-contre-les-modalites-du-Bac.html) ■

Groupe langues vivantes : H. Bonnin,

T. Jamet-Madec, M. Rollin, [contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)



© Thierry Nectoux